



Délégation Africaine anglophone : Protection des personnes vulnérables

Sitima, Malawi - *"Nous devrions nous préparer à répondre aux abus de la même façon dont nous répondons aux autres tragédies humaines."* C'est l'une des phrases retenues lors de notre partage sur "la protection des mineurs et des adultes vulnérables" dans une rencontre qui a eu lieu à la paroisse de Sitima le 23 février 2015. L'atelier a été animé par le Père Louis Nkukumila SMM et le Père SMM Jacob Otieno Ombidi. Tous les confrères de la délégation qui travaillent maintenant au Malawi ont assisté à la rencontre.

Dans la première partie de la réunion, nous avons été invités à lire la déclaration de notre Chapitre Général 2011 et le document intitulé « Normes minimales pour le traitement des cas d'abus de mineurs et d'inconduite sexuelle avec des adultes » (7 octobre 2014). Dans la présentation de ce document, entre autres conseils, notre Supérieur Général a souligné la nécessité pour chaque entité d'avoir une politique pour la protection des personnes vulnérables.

Après avoir écouté et apprécié à la fois la déclaration du Chapitre général et les conseils du Père Santino Brembilla SMM, le père Jacob et le père Louis nous ont conduits à une meilleure compréhension de la réalité dramatique de la violence du point de vue de la victime et de l'agresseur de l'enfant.

Vers la fin de l'atelier, les confrères ont discuté sur la meilleure façon dont l'entité pourrait développer une politique en tenant compte du contexte local et des normes de la congrégation, et aussi de la politique développée par la Conférence épiscopale et la Conférences des religieux.

Les confrères ont convenu de former un comité le plus tôt possible avec le mandat d'élaborer une politique pour l'entité.

La communauté a tenu un autre rassemblement le 28 Février 2014, au Centre Pastoral Nantipwiri, Thyolo. A cette occasion, le père Gerald Fitzsimmons, SMM a facilité la réunion.

Frère Jailos Mpina, smm